



POMPES FUNEBRES DE FRANCE

21B rue du Docteur Henri Abel
 26000 Valence
 Tél : 04 75 62 42 15
 Email : valence@pfdefrance.com
 Site Internet : <https://www.pompesfunebresvalence.fr/>
 Habilitation : 24-26-0111
 SIRET : 85146697900032

Devis n° DFV240114
 Dossier n°DS00102428
 Devis établi le 18/04/2024, valable 1 mois.
 Votre conseiller : Virginie Thibaudeau

DEVIS TYPE CRÉMATION

Tél : 04 75 62 42 15
 Lien de parenté avec le défunt : Autre personne morale
 Compte client : 90085134

Obsèques de né le à et décédé le à l'âge de ans , à

Services

Case réfrigérée en chambre funéraire : Chambre mortuaire du centre hospitalier de Valence 66 Avenue du Docteur Santy 26000 Valence

Transport après mise en bière : Chambre mortuaire du centre hospitalier de Valence 66 Avenue du Docteur Santy 26000 Valence

Fermeture de cercueil : Chambre mortuaire du centre hospitalier de Valence 66 Avenue du Docteur Santy 26000 Valence

Mise en bière : Chambre mortuaire du centre hospitalier de Valence 66 Avenue du Docteur Santy 26000 Valence

Crémation : Valence Romans Crematorium 650 Chemin De Clairac 26760 Beaumont-lès-Valence

En application de la réglementation funéraire l'article R.2223-29 du CGCT prévoit que seules les prestations suivantes sont obligatoires : la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, et dans tous les cas le cercueil, ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que soit les opérations d'inhumations, soit les opérations de crémations et l'urne cinéraire ou cendrier. En fonction des circonstances ou des causes du décès, du mode de transport et des modalités de l'inhumation ou de la crémation, les prestations obligatoires incluent également le véhicule de transport de corps avant ou après mise en bière, le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
1. Préparation / organisation des obsèques				
Organisation des obsèques et formalités administratives	20%	230,00		
SAM Assistance - conciergerie après Obsèques <i>réalisation de vos démarches administratives et un accompagnement sur mesure après les funérailles avec un conseiller unique pour votre famille (09 80 80 81 33)</i>	20%	0,00		
Ouverture de l'espace famille	20%	0,00		
3. Cercueil et accessoires				
Cercueil inhumation PIN BRUT <i>Forme parisienne, pin brut, 22mm, équipé de 4 poignées, cuvette étanche</i>	20%	499,00		
Plaque d'identité <i>Obligatoire, fixée sur le cercueil</i>	20%	10,00		
4. Mise en bière et fermeture du cercueil				
Présentation et mise en bière	20%	90,00		
Vacation de police Valence	0%			25,00
5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu				

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
Transport de corps après mise en bière pour courte distance • Zone : 1	10%	220,00		
6. Cérémonie funéraire				
Forfait par porteur • Nombre : 2 porteurs	20%	220,00		
8. Crémation				
Crémation • Type : Sans recueillement	0%			753,00
Urne de dispersion en carton	20%	56,00		
TOTAL TTC		1 325,00 €	0,00 €	778,00 €

* Articles obligatoires par la législation # Articles obligatoires par la réglementation, selon la situation

TVA%	Base TVA	Montant TVA
0%	778,00	0,00
10%	200,00	20,00
20%	920,83	184,17

Total HT	1 898,83 €
TOTAL TVA	204,17 €
Total TTC	2 103,00 €

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

En cas de désaccord persistant et sous réserve des conditions de recevabilité prévues par le Code de la consommation, vous pourrez vous adresser gratuitement au Médiateur de la consommation afin de trouver une solution amiable.

Je soussigné(e) **DEVIS TYPE CRÉMATION**

Accepte le présent devis prévisionnel

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 13/02/2025 à Valence

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»



POMPES FUNEBRES DE FRANCE

21B rue du Docteur Henri Abel
 26000 Valence
 Tél : 04 75 62 42 15
 Email : valence@pfdefrance.com
 Site Internet : <https://www.pompesfunebresvalence.fr/>
 Habilitation : 24-26-0111
 SIRET : 85146697900032

Devis n° DFV240113
 Dossier n°DS00102428
 Devis établi le 18/04/2024, valable 1 mois.
 Votre conseiller : Virginie Thibaudeau

DEVIS TYPE INHUMATION

Tél : 04 75 62 42 15
 Lien de parenté avec le défunt : Autre personne morale
 Compte client : 90085134

Obsèques de né le à et décédé le à l'âge de ans , à

Services

Transport après mise en bière : Chambre mortuaire du centre hospitalier de Valence 66 Avenue du Docteur Santy 26000 Valence
Fermeture de cercueil : Chambre mortuaire du centre hospitalier de Valence 66 Avenue du Docteur Santy 26000 Valence
Case réfrigérée en chambre funéraire : Chambre mortuaire du centre hospitalier de Valence 66 Avenue du Docteur Santy 26000 Valence
Mise en bière : Chambre mortuaire du centre hospitalier de Valence 66 Avenue du Docteur Santy 26000 Valence

En application de la réglementation funéraire l'article R.2223-29 du CGCT prévoit que seules les prestations suivantes sont obligatoires : la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, et dans tous les cas le cercueil, ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que soit les opérations d'inhumations, soit les opérations de crémations et l'urne cinéraire ou cendrier. En fonction des circonstances ou des causes du décès, du mode de transport et des modalités de l'inhumation ou de la crémation, les prestations obligatoires incluent également le véhicule de transport de corps avant ou après mise en bière, le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
1. Préparation / organisation des obsèques				
Organisation des obsèques et formalités administratives	20%	230,00		
SAM Assistance - conciergerie après Obsèques <i>réalisation de vos démarches administratives et un accompagnement sur mesure après les funérailles avec un conseiller unique pour votre famille (09 80 80 81 33)</i>	20%	0,00		
Ouverture de l'espace famille	20%	0,00		
3. Cercueil et accessoires				
Cercueil inhumation PIN BRUT <i>Forme parisienne, pin brut, 22mm, équipé de 4 poignées, cuvette étanche</i>	20%	499,00		
Plaque d'identité <i>Obligatoire, fixée sur le cercueil</i>	20%	10,00		
4. Mise en bière et fermeture du cercueil				
Présentation et mise en bière	20%	90,00		
5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu				
Transport de corps après mise en bière pour courte distance • Zone : 1	10%	220,00		
6. Cérémonie funéraire				

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
Forfait par porteur • Nombre : 4 porteurs	20%	440,00		
7. Inhumation / Exhumation				
Creusement et comblement de fosse * • Type : Pour inhumation de cercueil	20%	505,00		
TOTAL TTC		1 994,00 €	0,00 €	0,00 €

* Articles obligatoires par la législation # Articles obligatoires par la réglementation, selon la situation

TVA%	Base TVA	Montant TVA
10%	200,00	20,00
20%	1 478,33	295,67

Total HT	1 678,33 €
TOTAL TVA	315,67 €
Total TTC	1 994,00 €

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

En cas de désaccord persistant et sous réserve des conditions de recevabilité prévues par le Code de la consommation, vous pourrez vous adresser gratuitement au Médiateur de la consommation afin de trouver une solution amiable.

Je soussigné(e) **DEVIS TYPE INHUMATION**

Accepte le présent devis prévisionnel

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 13/02/2025 à Valence

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»